



Decision mdph de ma fille par le pere a mon insu

Par Ialy54, le 24/09/2009 à 21:53

Bonjour,

Je suis séparée depuis 2006. 2 enfants dont mon ex conjoint a obtenu la garde. JE dispose d'un droit de visite élargie. Du Mardi soir 16h30 au Jeudi heures ecole. 1 Week end sur 2 du vendredi apres ecole au lundi matin heure ecole, et moitié des vacances scolaires. Autorité parentale et représentante légale autant que le papa.

Je viens d'apprendre que Mon ex conjoint a fait reconaitre ma fille de 12 et demi a la MDPH a hauteur de 80% afin que lui soit verser une allocation enfant handicapé. Il lui fais prendre également depuis maintenant plusieurs mois de la retaline. Il l'a faite entrer dans un college spécialisé. MA fille a qqles lacunes scolaires mais rien ne justifie ceci. Tout ceci a été fait à mon insu. Ma fille ne comprend pas ce qui lui arrive et je suis j'avoue désespérée de ce qui lui arrive. Ma fille est une enfant normale qui est forcée de prendre de la rétaline quotidiennement quand elle se trouve chez son pere. Egalement mon fils de 10 ans dis en prendre mais a moindre dose. Je ne sais quoi faire et quelle demarches entreprendre pour aider mes enfants, et faire sortir ma fille de cette situation.

Aidez moi SVP,

Je vous en remercie d'avance,

Sandra THOMAS